

Lutter contre les préjugés sur l'immigration

08/03/2024

FIN FÉVRIER, la Maison pour tous (MPT) Léo-Lagrange a accueilli trois représentantes de la Cimade Caen pour une soirée d'échanges autour des préjugés sur l'immigration et sur les personnes d'origine étrangère, en donnant des informations concrètes et factuelles. La Cimade, fondée peu après le début de la Seconde Guerre mondiale en 1939, est une association de solidarité et de soutien aux migrants, aux réfugiés et déplacés, aux demandeurs d'asile et aux personnes sans-papiers. 95 groupes locaux sont répartis sur le territoire, dont celui de Caen, qui propose des permanences juridiques, des ateliers sociolinguistiques et mène des actions de sensibilisation. Les bénévoles visitent également les personnes en prison ou les centres de rétention administrative.

Des idées reçues déconstruites

La soirée s'est articulée autour de la diffusion de petits courts-métrages de sensibilisation réalisés par la Cimade, générateurs de discussions et questions entre chaque projection. La soirée a pour but de lutter contre les préjugés mais aussi de montrer comment l'État fabrique des sans papiers et d'expliquer le pacte européen sur l'immigration et les difficultés engendrées par les nouvelles directives. Présentes dans le public, l'équipe de la MPT du service d'accom-



→ La Cimade, association de soutien aux migrants, tient des permanences juridiques à Caen.

pagnement et de médiation pour l'intégration et le droit des étrangers et l'association cherbourgeoise Itinérance, qui vient en aide aux personnes déplacées, ont également apporté leur témoignage et les deux associations ont dénoncé les effets pervers de la dématérialisation des dossiers de demandes de droit auprès de la préfecture. En effet, cela génère beaucoup de stress et le

taux de non-recours augmente.

Près de 9 migrants sur 10 sont accueillis dans des pays en voie de développement et le taux d'immigration de la France est dans la moyenne basse de l'Union européenne. En 2021, en France, 52 % des immigrants étaient des femmes et ce ne sont pas forcément des femmes qui suivent leur mari. Selon les

chiffres de l'Insee, il y a autant de femmes étrangères célibataires que d'hommes étrangers célibataires. Ces personnes qui arrivent en France sont aussi en général plus diplômées que la population française dans son ensemble. Et la Cimade rappelle aussi qu'avoir un titre de séjour ne donne pas accès à toutes les prestations sociales et que sans les étrangers des emplois

ne seraient pas pourvus dans des secteurs entiers d'activité.

L'exposition de photographies « Cabanes rêvées ou le droit de poser ces valises » est visible dans les locaux de la MPT jusqu'au 15 mars.

K. P.